

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 15 DECEMBRE 2014

Décisions:

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le budget pour l'année 2015 tel que présenté, prévoyant un déficit de Fr. 173'350.-
- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 67'500.- pour l'achat d'un nouveau véhicule communal
- d'accepter le rapport de la Municipalité qui répond par la positive à la motion de Mme Cruchon concernant l'obtention de cartes journalières CFF par la commune pour ses citoyens.

Ainsi délibéré en séance du lundi 15 décembre 2014.

La Présidente

Anne-Marie Bolinger



La Secrétaire

Alexandra Piot

